

AVIS AU PUBLIC

Révision des listes électorales

Il est porté à la connaissance du public, que les listes électorales seront arrêtées provisoirement au **17 avril 2023 à 17.00 heures**.

Les listes électorales provisoires seront déposées à l'inspection du public à la maison communale (7481 Tuntange, 2, rue de Hollenfels) **du 18 au 25 avril 2023 inclus**.

Un recours éventuel concernant les listes est à présenter au collège des bourgmestre et échevins jusqu'au **25 avril 2023 au plus tard**. Aucune réclamation tendant à l'inscription d'un électeur ne sera recevable devant les tribunaux, si elle n'a été préalablement soumise au collège des bourgmestre et échevins.



le collège des bourgmestre et échevins

La présente liste qui a été affichée publiquement du dix-sept au vingt-cinq avril deux mille vingt-trois et contre laquelle aucune réclamation n'a été formulée est définitivement close et arrêtée.

Tuntange, le **28 avril 2023**,



le collège des bourgmestre et échevins